

Questions orales

M. Huntington: Ma question supplémentaire s'adresse au même ministre. L'histoire nous apprend que le gouvernement se décide à intervenir énergiquement lorsqu'il est confronté à une crise.

Des voix: Bravo!

M. Huntington: Étant donné que 75 p. 100 des principales infractions aux règlements aériens commises au Canada en 1978 n'ont pas fait l'objet de poursuites, le ministre peut-il dire ce qu'il attend? Compte-t-il sur la disparition soudaine des inspecteurs de l'aviation civile, du groupe des opérations aériennes, la suppression de leurs services, ou une autre catastrophe aérienne?

* * *

L'ENVIRONNEMENT**LA POLITIQUE RELATIVE AUX SUPERPÉTROLIERS CROISANT DANS LES EAUX CANADIENNES**

M. J. Robert Howie (York-Sunbury): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre d'État (environnement). L'Agence américaine pour la protection de l'environnement ayant annoncé qu'elle approuvera l'aménagement d'un port pour superpétroliers à Eastport, Maine, le ministre pourrait-il nous dire s'il a soulevé avec ses homologues américains la question du passage de superpétroliers se rendant à Eastport dans les eaux canadiennes le long de la côte du Nouveau-Brunswick où les conditions de navigation difficiles présentent le risque de marées noires? Le gouvernement canadien est-il toujours opposé à ce que des superpétroliers naviguent dans les eaux canadiennes pour se rendre à Eastport?

L'hon. Len Marchand (ministre d'État (environnement)): Monsieur l'Orateur, le gouvernement canadien est toujours opposé à ce projet. Nous allons attendre que ce projet soit soumis au processus de réglementation du gouvernement américain avant de prendre quelque initiative. C'est là une question que mon collègue, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, est peut-être plus en mesure que moi d'évoquer avec ses collègues américains, mais pour ce qui est d'Environnement Canada, nous sommes et nous serons toujours opposés à ce projet.

* * *

LES TRAVAUX PUBLICS**LA RÉACTION DU GOUVERNEMENT AU RAPPORT HIGGINS**

M. R. E. McKinley (Huron-Middlesex): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Travaux publics. Elle concerne le rapport Higgins, qui n'a pas encore été publié, suivant ce que mon bureau a pu apprendre.

L'auteur du rapport, le P^r Higgins, a fait connaître la teneur de certains passages au cours d'une séance du comité de l'autre endroit, disant qu'il recommanderait au ministère des Travaux publics de laisser tomber complètement la Colombie-Britannique, l'Alberta et l'Ontario et d'orienter toutes ses dépenses vers le Québec et les provinces Atlantiques. Je demanderai au ministre si c'est là la nouvelle politique de son ministère?

[M. Lang.]

L'hon. André Ouellet (ministre des Travaux publics et ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Monsieur l'Orateur, je suis parfaitement au courant de l'étude du professeur, mais je puis assurer au député que telle n'est pas la politique du gouvernement.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES**LA VENTE D'UN RÉACTEUR NUCLÉAIRE À TAÏWAN**

Mlle Flora MacDonald (Kingston et les Îles): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au secrétaire d'État aux Affaires extérieures, comme suite à la question posée hier par le député de Greenwood. Le ministre avait alors répondu que le réacteur de recherche NRX à Taïwan était soumis au contrôle de l'AIEA depuis que les relations diplomatiques ont été rompues entre le Canada et Formose.

Comme je crois savoir que ce sont les États-Unis qui ont pris en charge le contrôle international après la rupture diplomatique entre le Canada et Taïwan lorsque ce dernier pays n'a plus été reconnu par l'ONU, et comme l'accord passé avec l'AIEA est devenu caduc, le ministre peut-il nous dire si le gouvernement canadien a pris des dispositions nouvelles pour faire assurer le contrôle du réacteur nucléaire de recherche de Formose, pour éviter une répétition de ce qui est arrivé en Inde avec un réacteur de recherche du même genre?

L'hon. Donald C. Jamieson (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Le député comprendra qu'il est difficile encore une fois de rendre compte de tous les éléments dans une réponse verbale, comme c'est le cas de toutes les questions complexes de ce genre.

Oui, nous avons cherché à nous renseigner depuis qu'a été annoncé en fin de semaine le changement de situation survenu dans les relations entre les États-Unis et Formose et on a même appris que le ministre adjoint des Affaires étrangères de Formose aurait rappelé ces derniers jours que son pays a signé le traité de non-prolifération, et que ce faisant il s'est engagé à ne pas fabriquer d'armement nucléaire. Il est à noter également que Formose a ratifié le traité de non-prolifération le 27 janvier 1970, ce qui donne plus de poids à la réponse que j'ai donnée hier.

Évidemment, la situation a légèrement évolué, et nous n'avons pas pour l'instant de réponse définitive sur le point de savoir par exemple comment les garanties prévues par l'AIEA seront contrôlées dorénavant. Mais dès que j'aurai ce renseignement, je m'empresserai d'en informer la Chambre. Je dirai en terminant que je pense avoir entendu le député dire que cela ne relevait pas des garanties de l'AIEA. Suivant les renseignements que je possède, les clauses de garantie de l'AIEA s'appliquent effectivement et sont soumises au contrôle de cet organisme.

Mlle MacDonald: J'aimerais demander au secrétaire d'État aux Affaires extérieures s'il dit à la Chambre, à propos des garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique, que l'entente conclue entre cet organisme et Taïwan est encore en vigueur. Est-ce bien ce qu'il dit à la Chambre, car c'est la garantie importante qu'il faudrait obtenir, ce qui ne correspond à nos renseignements?